

FORMATION INCENDIE ET ÉVACUATION AU POSTE DE TRAVAIL

RÉF : FIP

À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

- public concerné : tout le personnel
- taille de l'entreprise : les TPE, PME/PMI, collectivités locales, administrations, etc.
- pré-requis : aucun

COMPETENCES A ACQUERIR :

- donner l'alarme et intervenir efficacement lors d'un début d'incendie au sein de l'établissement
- connaître la conduite à tenir lors d'une évacuation

REFERENTIELS REGLEMENTAIRES (code du travail) :

- Art R4227-38 : " ...toute personne apercevant un début d'incendie doit donner l'alarme et mettre en oeuvre les moyens de premiers secours sans attendre l'arrivée des travailleurs spécialement désignés..."
- Art R4227-39 : apprendre à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires.

CONTENU DU STAGE :

- démystification de l'extincteur
- manoeuvre d'extincteurs à eau et à CO2 sur feux réels ou simulés
- apporter les connaissances élémentaires en matière d'évacuation
- connaissance des équipements de protection de la zone de travail : boîtiers d'alarme, extincteurs, lances à incendie (RIA), désenfumage, portes coupe-feu...

DEMARCHE PEDAGOGIQUE : Inversion du message sphère privée / sphère professionnelle

REFERENCES : Bosch, Le Parisien, L'Equipe, SDVP, ASO, Effia, SCA Packaging, Hélio Corbeil, Free...

INTERVENANTS : Marc ALIMBAU et Hugues ALIMBAU

Consultants formateurs, certifiés par le CNPP (Centre National de Prévention et de Protection) et agréés par l'INRS et la CRAMIF (Caisse Régionale Assurance Maladie)
Chargés de prévention sur le Tour de France

DUREE

FORMATION DROIT AU BUT® : 50 mn

Cette formation qui se déroule sur le lieu même du travail (bureau, palier, atelier...) permet de former jusqu'à 10 personnes en 50 minutes, soit 50 personnes par jour. Le coût de formation/homme est ainsi fortement diminué, dans un respect total de la réglementation et avec une pédagogie optimisée.

(version classique : entre une demi-journée et une journée)